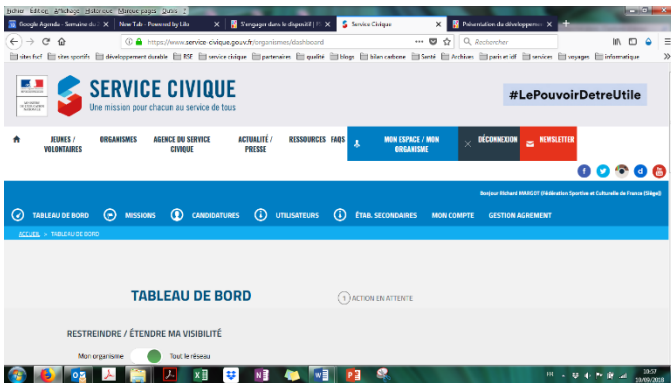


PROCEDURE GESTION D'UNE MISSION

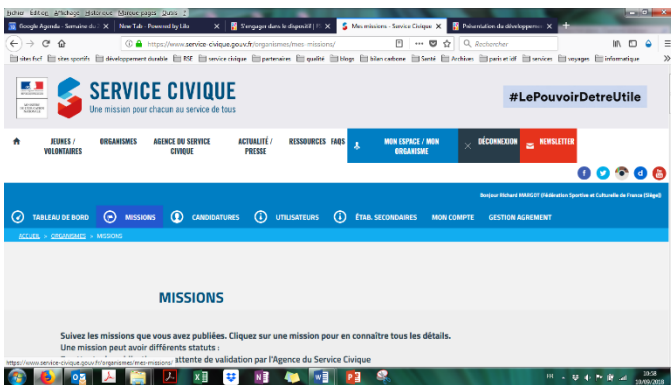
Votre mission est déposée et validée. A présent vous avez à gérer les candidatures.

<http://www.service-civique.gouv.fr/>



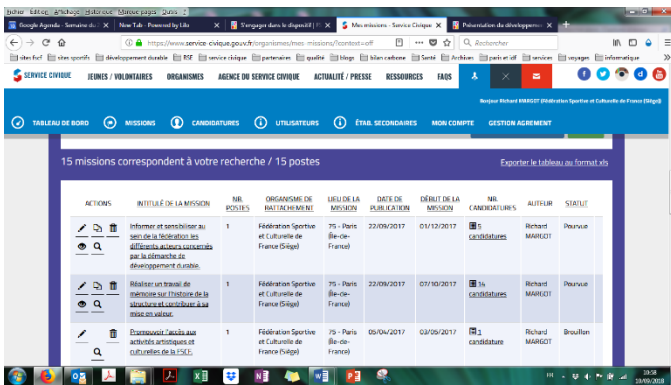
Identifiez-vous.

Le nom de votre structure doit apparaître (en haut à droite).

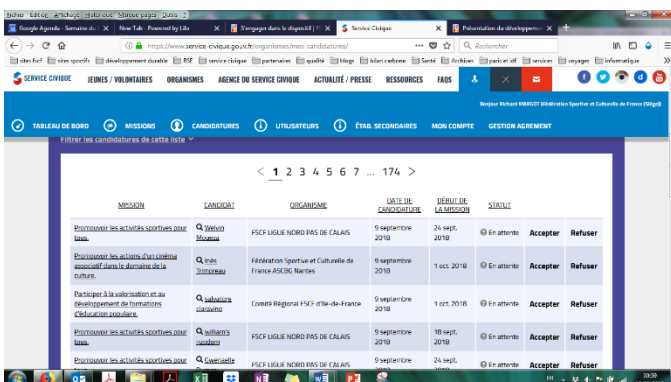


Cliquez sur votre nom de structure.

Puis sur **MISSIONS**

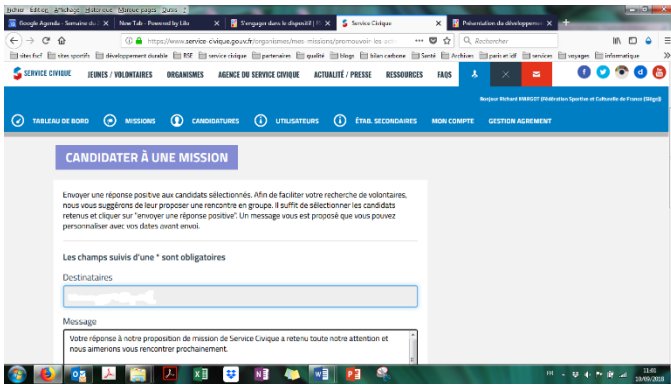


Vous visualisez le récapitulatif de l'ensemble de vos missions, passées et présentes.

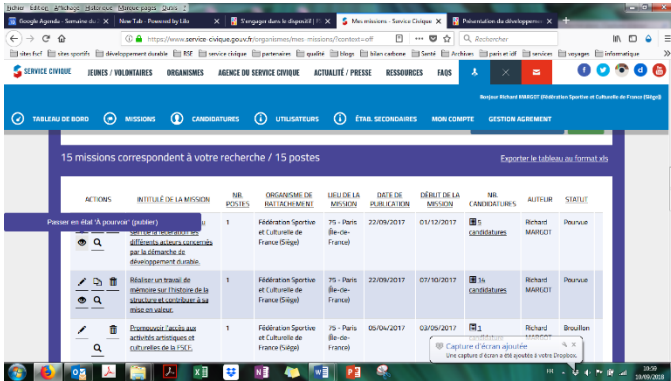


Pour chacune des missions en cours, vous retrouvez les candidats qui ont postulé.

Vous devez répondre à chaque candidat.



Petite précision : **Accepter** ne signifie pas que vous l'engagez directement ; cela veut seulement dire que vous souhaitez rencontrer le/la volontaire.



CANDIDAT TROUVE !

Il faut impérativement dépublier la mission.

Pour cela, il vous suffit d'aller dans la colonne de gauche et d'indiquer la mission **POURVUE**.